

« Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches »

Rapport d'activité 2019

Le mot du Président

L'année 2019 aura été sans conteste une année de changement et de nouveau départ. D'abord, Emma, tant appréciée de tous, a quitté l'association, pour faire un bébé et envisager autrement sa vie qu'on ne peut que lui souhaiter heureuse.

En juin, Manuela, qui elle aussi rayonne de jeunesse et de bonne humeur, est venue rejoindre l'équipe. Elle n'occupe pas le même poste qu'Emma, plus en soutien de Laurence alors qu'Emma s'occupait du site internet et de LAUBAMAC.

On avait plutôt la crainte en début d'année que la perte de la formation qualifiante financée par la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée mette sérieusement l'association en difficulté et pourtant ce fût une année riche et bien remplie une fois de plus. Nombreux stagiaires et actions, et évidemment INTERREG auront rempli les agendas et permis de boucler le budget. Je dirais que le plus grand changement aura été dans la façon d'appréhender l'avenir à l'heure de la complexification de la bureaucratie, de la régression sociétale que peut aussi apporter le tout-internet, et des interrogations que l'on avait à cause de la perte de la formation et des modifications apportées par le changement fiscal qui nous était imposé.

On s'interrogeait alors sur d'éventuelles modifications juridiques de la structure pour y faire face, mais sans aucune visibilité objective, le nez dans le guidon, et en étant peu capable d'avoir du recul sur nos capacités financières et humaines et sur l'équilibre entre les deux. Grâce à l'ADEFPAT, on a pu bénéficier d'un accompagnement extérieur pour y voir plus clair. Le consultant Peter Ulrich a été mandaté pour venir plusieurs fois tout au long de l'année afin de faire d'abord un état des lieux, puis enfin d'analyser de façon objective et rationnelle des scénarios futurs. Il a pu mettre en avant qu'il y avait une inadéquation entre le budget (et donc les actions y correspondant) et la masse salariale pour y faire face.

En effet, 44 % d'augmentation de l'activité sur 5 ans avec la même masse salariale ou presque. Il a pu ainsi nous présenter des plans d'actions, d'embauches pour monter progressivement en puissance tout en ménageant notre personnel jusqu'alors bien malmené. On peut donc maintenant envisager sereinement en début d'année 2020 l'embauche d'un coordinateur de formation pour dégager Cathie de cette tâche et celle d'un animateur.trice pour gérer le programme LAUBAPRO et la seconder dans son travail de développement.

Merci Hélène Thouvenin d'avoir répondu à notre demande et d'avoir trouvé Peter Ulrich avec son regard acéré, sa fine analyse et ses précieux conseils.

Merci à Marc de nous avoir poussé dans cette démarche qui, à moi le premier, pouvait sembler être une perte de temps.

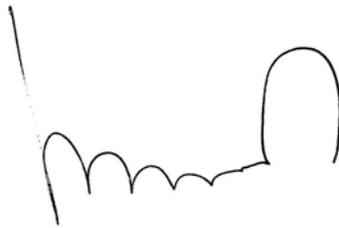
Merci à Manuela pour l'aide apportée à Laurence et pour sa gaité.

Merci à Janick pour son quart temps à s'occuper du programme INTERRREG.

Merci à Pierre de mettre des cailloux sous l'atelier et de les enlever et de les remettre... et félicitations pour l'obtention du CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche ».

Merci à Laurence dont la capacité à apprendre, à progresser, toujours dans le souci de la loi avec un professionnalisme toujours plus marqué, ne se tarit pas.

Et merci à Cathie, chef d'orchestre de tout ce petit monde, qui ne compte pas son temps mais compte beaucoup pour nous tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thomas Brasseur'. The signature is fluid and cursive, with a prominent vertical stroke on the left and a large loop on the right.

Thomas Brasseur
Président ABPS

Actions de formation professionnelle continue

1.1 L'Ecole professionnelle de la pierre sèche

Depuis 2002, l'Ecole professionnelle de la pierre sèche travaille de façon itinérante partout en Cévennes et en France, voire même à l'étranger, en partenariat avec les collectivités territoriales, sur des sites publics. Depuis 2015, l'association ABPS a installé son siège administratif et social à l'Espinassas, sur la commune de Ventalon en Cévennes ; un lieu fixe en zone cœur du Parc national des Cévennes, qui est une vitrine pour ses actions. On y trouve aussi une salle d'exposition, ainsi que le sentier d'interprétation de la pierre sèche, qui présente les ouvrages en pierre sèche caractéristiques des Cévennes. C'est aussi une plateforme d'examen et une plateforme d'essais scientifiques. C'est l'Ecole professionnelle de la pierre sèche, premier centre de formation en Europe spécialisé uniquement en techniques de construction pierre sèche, préparant des personnes aux formations qualifiantes.

L'équipe permanente de l'association est constituée de cinq salariés qui gèrent l'ensemble des actions et les bureaux administratifs sont ouverts toute l'année. En plus du personnel permanent, une vingtaine de formateurs spécialisés interviennent pour encadrer les différentes formations.

Des formations courtes d'initiation, d'approfondissement concernant des techniques particulières (*opus incertum*, escaliers, voûtes, calades ...) ainsi que des modules spécifiques (calcul d'un devis et réalisation d'un descriptif, préparation d'examen CQP,...) et aussi des parcours personnalisés sur l'année y sont dispensés.

Selon les modules, ces formations sont destinées à un public composé aussi bien de professionnels (maçons, entreprises de création et d'entretien de parcs et jardins, agents d'entretien des collectivités territoriales, agriculteurs, architectes, paysagistes...) que de demandeurs d'emploi ou de personnes « tout public ».

Pour mener à bien ces actions, en dehors de l'utilisation de l'atelier de l'Espinassas, l'association sélectionne des lieux « témoins », c'est-à-dire des endroits où les ouvrages en pierre sèche peuvent être bien mis en valeur et servir d'exemples, et où les collectivités locales sont porteuses d'un projet de revalorisation du patrimoine et favorables à la mise en place de stages selon un rythme pluriannuel. En plus d'être visibles, il faut que ce soit également des endroits publics, des lieux de vie et d'échanges entre habitants et visiteurs. Un partenariat communal, intercommunal et associatif, permet d'assurer la logistique de ces opérations.

Des parcours de formation plus longs et qualifiants sont également et habituellement mis en place chaque année, en fonction des partenariats avec la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et d'autres partenaires comme Pôle Emploi. Il s'agit des formations de Certificat de Qualification Professionnelle CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » et CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche ». Dans ce cadre, des partenariats avec d'autres centres de formation permettent de proposer aux stagiaires, des modules techniques spécifiques (CACES engins de chantier, échafaudage, manutention, étude de sol...).

ABPS a également la charge au niveau national, en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, de coordonner les épreuves des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP). Des épreuves ont lieu plusieurs fois par an sur le site de l'Espinassas en Cévennes, et sont également délocalisées depuis 2011 en partenariat avec les organismes et les territoires qui le souhaitent. L'association ABPS accompagne sur demande des centres souhaitant mettre en place les formations qualifiantes CQP, par transfert d'expérience.

1.2 Le bilan du centre de formation ABPS 2019

L'association ABPS propose une gamme de formations techniques, de l'initiation à la qualification, en passant par des modules d'approfondissement.

Des parcours spécifiques individualisés et des assistances techniques pour des mairies et leurs agents ont aussi été mis en place en 2019.

2019 : SYNTHÈSE DES ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE, NOMBRE DE STAGIAIRES, NIVEAU ET DURÉE DE FORMATION, RECETTES											
Niveaux et Lieux	Dates	Niveaux	Thèmes	Public	Nbre de stagiaires	Hommes	Femmes	Jours	Heures	Heures stagiaires	Recettes €
<i>Initiation</i>					49	40	9	51	357	1827	28 533,00
Rezonville, 57	du 01 au 05 avril	initiation	clôture	professionnel	8	7	1	5	35	273	2 500,00
Verrières, 12	du 08 au 12 avril	initiation	soutènement	professionnel et TP	5	4	1	5	35	175	2 905,00
Collias, 30	du 13 au 17 mai	initiation	soutènement	professionnel et TP	2	2		5	35	70	1 680,00
Espinas, 48	du 13 au 17 mai	initiation	soutènement	professionnel et TP	3	2	1	5	35	105	2 730,00
Mt Lazère Goulet, 48	du 22 au 26 juillet	initiation	soutènement	professionnel et TP	1	1		5	35	35	875,00
Espinas, 48	du 23 au 27 septembre	initiation	soutènement	professionnel et TP	5	3	2	5	35	175	2 996,00
Alès, 30	oct-nov-déc	initiation	soutènement	salariés insertion	21	17	4	16	112	854	10 500,00
Coursegoules, 06	du 02 au 06 décembre	initiation	ouvrage mur	agents collectivités	4	4	0	5	35	140	4 347,00
<i>Approfondissement</i>					23	19	4	32	224	651	13 811,00
FAIRE	du 11 au 14 juin	approfondissement	soutènement/cloture	salariés insertion	3	3		4	28	84	1 680,00
Espinas, 48	du 02 au 06 septembre	approfondissement	devis et descriptif	professionnel et DE	1	1		5	35	35	385,00
Espinas, 48	le 04 septembre	approfondissement	Etude de sol	professionnel et DE	1	1				7	126,00
Espinas,48	du 23 au 27 septembre du 30 septembre au 04 octobre 2019	initiation et approfondissement	soutènement et clôture	professionnel	1	1				70	770,00
Espinas, 48	du 30 sept au 04 oct	approfondissement	soutènement/cloture	professionnel et DE	1	1		5	35	35	1 050,00
Espinas, 48	du 28 au 30 octobre	approfondissement	taille de pierre	professionnel et DE	5	4	1	3	21	105	3 150,00
Espinas, 48	du 04 au 08 novembre	approfondissement	soutènement/cloture	professionnel et DE	1	1		5	35	35	1 050,00
Espinas, 48	du 04 au 08 novembre	approfondissement	art et pierre	professionnel et DE	2	2		5	35	70	2 100,00
Bonnevaux, 30	novembre-décembre	approfondissement	voûte	salariés insertion	8	5	3	5	35	210	3 500,00
<i>Assistances techniques</i>					8	8	0	11	77	154	6 750,80
Dieulouard, 54	du 27 au 29 mai	assistance technique		agents collectivités	2	2		3	21	42	740,16
Dieulouard, 54	du 19 au 21 juin	assistance technique		agents collectivités	2	2		3	21	42	740,16
Euvezin, 54	les 14 et 15 octobre	assistance technique		agents collectivités	2	2		2	14	28	488,00
Avricourt, 57	du 16 au 18 octobre	assistance technique		agents collectivités	2	2		3	21	42	732,00
Subvention FPC assistances europe											4 050,48
<i>Parcours individualisé qualifiant</i>					14	13	1	35	249	2051	42 786,72
Espinas, 48	du 20 au 24 mai	approfondissement	soutènement/cloture	demandeur d'emploi				5	35		
Espinas, 48	du 17 au 21 juin	prépa CQP N2 juin	Ouvrage CQP N2	demandeur d'emploi				5	35		
Espinas, 48/Collias,30	du 13 mai au 28 juin	CQP N2	Ouvrage CQP N2	demandeur d'emploi	3	3				504	8 568,00
Espinas, 48	du 23 sept au 22 nov	CQP N2	Ouvrage CQP N2	professionnel et DE	3	3				504	12 312,00
Espinas, 48	du 12 au 22 novembre	prépa et évaluation CQP N2	Ouvrage CQP N2	professionnel et DE	1	1		5	39	63	2 070,00
Région Grand Est et Belgique	avril-mai-sept-oct	CQP N2	Ouvrage CQP N2	professionnel	7	6	1	20	140	980	19 836,72
VAE					3	3	0	6	48	80	3 000,00
Espinas, 48	du 25 au 27 juin	CQP N2	Ouvrage CQP N2	demandeur d'emploi	1	1		3	24	24	900,00
Espinas, 48	du 18 au 21 novembre	CQP N3	Ouvrage CQP N3	professionnel	1	1				32	1 200,00
Espinas, 48	du 19 au 21 novembre	CQP N2	Ouvrage CQP N2	salarié	1	1		3	24	24	900,00
<i>Evaluation</i>					12	12	0	3	24	434	7 860,00
Amay , Belgique	septembre-octobre	CQP N2	Ouvrage CQP N2	professionnel	3	3				210	
Espinas, 48	du 18 au 21 novembre	CQP N3	Ouvrage CQP N3	professionnel	1	1				32	1 200,00
St Martin de Villeregean, 11	du 08 au 10 octobre	CQP N2	Ouvrage CQP N2	professionnel et DE	8	8		3	24	192	6 660,00
<i>Parcours région certifiant</i>					4	3	1	77	539	1823	38 218,98
Espinas, 48	du 05 août au 22 nov	CQP N3	Ouvrage CQP N3	demandeur d'emploi	4	3	1	77	539	1823	38 218,98
TOTAL					113	98	15	215	1518	7020	140 960,50
						86,73%	13,27%				

*DE : Demandeurs d'emploi. **TP : Tout public

Le nombre d'heures/stagiaire (H/S) est le nombre total d'heures de formation réellement effectuées par tous les stagiaires. C'est une donnée utilisée par les centres de formation et les instances de contrôle pour définir l'activité pédagogique du centre.

Quelques chiffres :

- L'association ABPS a réalisé un total de 7020 heures/stagiaires de formation professionnelle continue « pierre sèche » en 2019 sur 215 journées de formation.
- Au total 113 stagiaires de la formation professionnelle ont été formés à la pierre sèche par les formateurs ABPS.
- 87% (98 personnes) des stagiaires sont des hommes et 13% (15 personnes) sont des femmes.
- 2 personnes (1 demandeur d'emploi et 1 salarié d'entreprise BTP) ont présenté le CQP N2 en VAE selon la formule de 3 journées. 1 des candidats avait suivi la formation longue en 2018 et n'avait pas validé la Certification. Les 2 candidats VAE ont réussi leur examen en 2020.
- 2 personnes (artisans BTP) ont présenté le CQP N3 en VAE selon la formule de 4 jours en novembre 2020 et ont réussi leur examen. Un des candidats avait suivi plusieurs modules

spécifiques au niveau exigé par le CQP N3 et s'était préparé à l'évaluation depuis plusieurs années. Un autre candidat s'est présenté directement à l'évaluation.

- 16 membres professionnels ABPS ont travaillé en tant que formateurs indépendants en 2019. 1 prestataire extérieur a encadré le module échafaudage.
- L'association a embauché 6 formateurs occasionnels en 2019, dont 4 sont des membres professionnels ABPS et 2 sont des personnes externes à l'association (dessin technique et étude de sol).
- 4 membres ABPS ont été stagiaires formateurs et 2 membres ABPS ont participé à des formations en tant que bénévoles.
- 1 autre centre de formation a également travaillé pour le compte de l'association pour le module échafaudage de la formation CQP N3.
- 2 parcours individualisés CQP N2 se sont déroulés à l'Espinassas sur un peu plus d'un mois au printemps et deux mois à l'automne ; 7 stagiaires ont ainsi suivi ces parcours de formation.
- 7 entreprises ont reçu les stagiaires de la formation CQP N2 pour une période allant d'une à quatre semaines.
- Un parcours CQP N2 de quatre semaines en discontinues (avril, mai, septembre, octobre) a été mené auprès d'encadrants et formateurs en Région Grand Est et en Belgique dans le cadre du projet européen INTERREG.
- Une formation qualifiante CQP « Compagnon professionnel en pierre sèche » a été réalisée en partenariat avec la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. 3 stagiaires ont suivi la totalité du parcours et 1 stagiaire est entré en cours de formation car il avait suivi le parcours entier en 2018.
- 2 entreprises ont reçu 3 des 4 stagiaires de la formation CQP N3 pour une période de deux semaines.
- 2 évaluations CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » (juin et novembre) et 1 évaluation CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » (novembre) ont aussi été réalisées dans l'année, sur le site de l'Espinassas en Cévennes.
- 1 évaluation a eu lieu en octobre en Belgique.
- 1 évaluation CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » a été coordonnée par ABPS en octobre pour le centre de formation de Batipole dans le département de l'Aude
- Trois modules spécifiques pour un public professionnel et averti ont été proposés à l'atelier de l'Espinassas : dessin/devis/descriptif, étude de sol, taille de pierre.
- Un nouveau module « Art et pierre » s'est déroulé pour la première fois début novembre dans les locaux de l'exposition pierre sèche à l'Espinassas
- A l'automne, une session d'initiation et un module « Voûte » à destination des salariés en insertion de l'association FAIRE a eu lieu à Bonnevaux dans le Gard.
- Une formation d'initiation proposée à un public professionnel ont eu lieu à Rezonville en Moselle en avril.
- Les formations d'initiation proposées à un public mixte (professionnels et tout public) ont eu lieu à Verrières en Aveyron en avril, à Collias dans le Gard en mai, et en Lozère à St Julien du Tournel en juillet, à l'Espinassas en mai et septembre.
- Une session d'initiation a été réalisée pour 4 agents du Conseil départemental des Alpes maritimes à Coursegoules en décembre.
- 3 formations d'approfondissement des techniques de construction de murs en pierre sèche se sont déroulées à l'Espinassas en Cévennes en juin, septembre et novembre mixant les stagiaires des parcours CQP N2 et 3 encadrants en insertion + 2 autres personnes.
- 3 assistances techniques pour des mairies de la région Grand est Dieulouard, Euvezin et Avricourt ont été réalisées pour les agents et fonctionnaires des communes et quelques autres professionnels locaux.

Le nombre de stagiaires :

En 2019, le nombre de stagiaires comptabilisé dans le cadre de la formation professionnelle continue est de 113 personnes pour un total 7020 heures/stagiaire.

A ce chiffre se rajoute une vingtaine d'autres stagiaires, des particuliers qui viennent se former pour leurs projets personnels, et aussi des apprentis, des étudiants et des scolaires, qui sont hors-champ du cadre de la formation professionnelle continue. Depuis 2016, les évaluations CQP N2 ou CQP N3 sans formation au préalable, les ateliers pédagogiques et de sensibilisation et les journées d'animation diverses ne sont plus intégrées à ce bilan.

Le nombre de journées de formation a fortement augmenté ; de 154 jours en 2017, 193 jours en 2018, il passe à 215 jours en 2019 et ce, malgré l'absence de la formation CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » financée par la région Occitanie habituellement. Cette augmentation est due à la diversité et à la multiplicité des actions menées notamment avec les parcours individualisés, les journées de formation menées auprès de structures d'insertion, les assistances techniques et les actions du projet INTERREG.

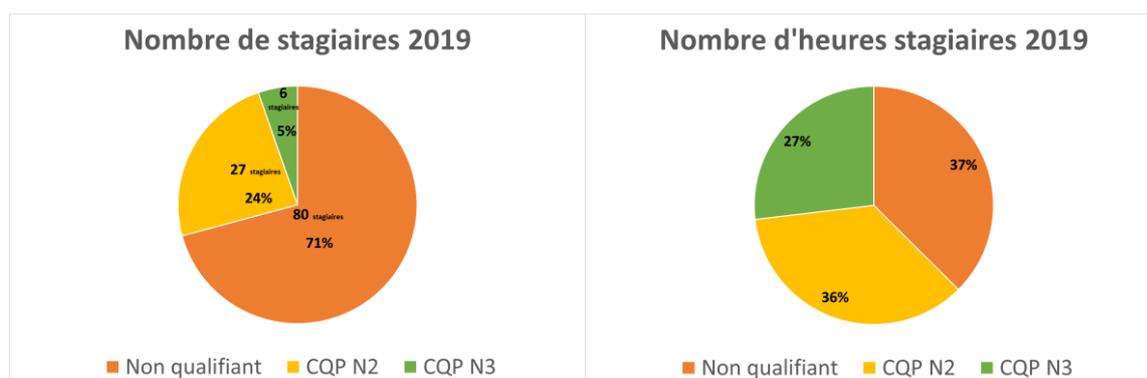
Concernant l'activité du centre de formation professionnel :

Les stagiaires suivant des parcours menant au CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche » (27 personnes ; 24%), comptent à eux seuls 36% de l'activité du centre professionnel en heures/stagiaires (2501 heures/stagiaires).

Les stagiaires préparant le CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » en formation longue ou en parcours individualisé représente 5% de l'effectif (6 stagiaires) pour 27% du total heures/stagiaires (1887 heures).

80 stagiaires (71% des effectifs) suivant différents modules non qualifiants représentent 37% de l'activité du centre en temps d'enseignement (2632 heures/stagiaires).

Typologie des modules suivis par des stagiaires professionnels en 2019



Formation des formateurs ABPS et des membres du jury CQP :

L'association ABPS poursuit tous les ans une politique de professionnalisation des formateurs. L'accompagnement de formateurs plus novices est réalisé en mettant un formateur expérimenté « en doublon » lors de certaines actions. En 2019, quatre membres ABPS, Julien Méquignon, Eve Giamporcaro, Edouard Flouraud et Maxime Banastier ont suivi une semaine de formation de formateur au sein de la structure.

A chaque épreuve CQP N2, dans un but pédagogique et de développement de la filière, un nouveau membre du jury est formé au sein d'un jury de quatre professionnels. En 2019, 2 nouveaux membres du jury ont ainsi été mis en situation lors des épreuves CQP N2, il s'agit de Romain Pfister d'Ardèche et Jean-Claude Henrion de Belgique. Cette formation interne, entièrement bénévole de la part du stagiaire, est ouverte à tout bâtisseur professionnel titulaire du CQP N2 ou CQP N3 qui en fait la demande, en fonction des places disponibles. Les notes qu'ils attribuent ne sont toutefois pas prises en compte pour le résultat de l'épreuve.

1.3 Le travail sur la formation et la qualification

Contexte et historique de l'action

L'association « Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches » coordonne un travail interrégional sur la création et l'expérimentation d'un système d'évaluation professionnelle des techniques de construction en pierre sèche depuis 2006. Ce travail vise également à créer des qualifications reconnues et des référentiels de formation professionnelle spécifiques pour deux niveaux de pratique distincts : « Ouvrier professionnel en pierre sèche » et « Compagnon professionnel en pierre sèche ». La création d'un système de qualification français participe à la reconnaissance du métier et à la structuration de la filière « pierre sèche ». Les professionnels se qualifient pour promouvoir leurs compétences dans un marché en évolution. Les donneurs d'ordre commencent à inclure la qualification dans leurs cahiers des charges. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de développer et d'animer un système d'évaluation national de la pierre sèche ***afin de promouvoir un enseignement professionnel de qualité permettant de former des professionnels en lien avec les demandes évolutives d'un nouveau marché.***

ABPS est reconnue en tant qu'organisme représentant des professionnels spécialisés du secteur du Bâtiment et des Travaux publics, par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics (CPNE BTP), les syndicats du bâtiment et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Elle a la charge de l'évolution et du renouvellement des deux CQP pierre sèche.

L'association a également élaboré des référentiels de formation pour ces CQP, utilisés et affinés chaque année en Cévennes depuis 2009 pour le niveau « Ouvrier professionnel » et depuis 2015 pour le niveau « Compagnon professionnel ». Ces actions ont été financées par la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée (anciennement Languedoc-Roussillon) dans le cadre de la formation professionnelle. C'est un système qui s'essaime sur le territoire français (Haute-Marne, Alpes de Haute-Provence, Corse ...) et l'association ABPS accompagne sur demande les centres souhaitant mettre en place cette formation.

Des épreuves sont également délocalisées depuis 2011 en partenariat avec les organismes et les territoires qui le souhaitent. La démarche attire aussi l'attention des partenaires européens (Italie, Andorre, Grèce, Chypre...).

En 2018, ABPS a appris que c'est le centre de formation Batipole (Aude) qui a été sélectionné par la région Occitanie pour mener la formation 2019-2022.

1.4 Le système de qualification « pierre sèche » CQP N2 et N3

Le Niveau 2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » :

Résultant d'un travail coordonné par ABPS avec la concertation et l'appui des partenaires interrégionaux¹, ce premier niveau a été homologué au niveau national en mars 2010 par les CPNE BTP. Il a été renouvelé en 2013 pour 5 ans et de nouveau en 2018, suite à un travail d'observatoire et à une demande de renouvellement réalisée par l'association ABPS, qui a également été reconduite dans ses fonctions de coordination et de supervision de l'épreuve sur le territoire français par la Fédération Française du Bâtiment responsable auprès des CPNE BTP.

En 2016, l'association ABPS a réalisé la démarche d'inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), permettant une meilleure visibilité du diplôme dans le nouveau système du « compte personnel de formation » (CPF) et la mise en place des Validations d'Acquis par l'Expérience pour ce niveau.

En fin d'année 2019, 184 personnes (177 hommes et 7 femmes) sont qualifiées CQP N2 "Ouvrier professionnel en pierre sèche". Elles sont issues de 35 départements et de 7 régions. Deux des personnes qualifiées travaillent en Italie, une en Espagne, une en Grande-Bretagne, cinq en Belgique, et deux au Luxembourg. La liste, régulièrement mise à jour, est disponible auprès de l'association ABPS.

Le Niveau 3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » :

Le CQP N3 « Compagnon professionnel » est le niveau supérieur de la qualification professionnelle en pierre sèche, qui correspond au niveau d'autonomie et de compétences d'un artisan ou d'un chef d'équipe. On estime pour ce niveau que le candidat maîtrise déjà bien les connaissances sur les qualités de la pierre sèche, de même qu'il sait mettre en œuvre correctement des murs de soutènement et de double parement.

La réflexion sur le N3 a commencé avec le voyage d'étude en Cumbria (GB) en 2010, et la commission ABPS « Formation et Qualification » a démarré le travail d'ingénierie en 2012 pour définir le cadre de l'épreuve.

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » a été homologué par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics (CPNE BTP) le mardi 7 octobre 2014 à Paris, pour 3 ans et renouvelé en 2018.

Ce CQP niveau « Compagnon » s'adresse aux bâtisseurs confirmés, ayant déjà le niveau « Ouvrier ». Comme pour le niveau 2 « Ouvrier », la grille d'évaluation a été testée lors d'une épreuve expérimentale à L'Espinas en Cévennes en octobre 2013. Un regard extérieur a été apporté par deux mastercraftsmen de la « Dry Stone Walling Association of Great Britain ». L'association ABPS a également invité Paul Arnault (84) à participer comme membre du jury expérimental. Ce travail d'ingénierie a été financé par la région Languedoc-Roussillon (maintenant Occitanie Pyrénées-Méditerranée) et le Fonds Social Européen (FSE).

L'association ABPS a créé un référentiel pédagogique et expérimente cette formation depuis 2015, dans le cadre du financement « Expérimentation, recherche, Innovation » de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Il est possible de passer l'examen suite à la formation professionnelle ou en candidat libre. Des parcours « individualisés » destinés aux professionnels peuvent être mis en place pour préparer l'épreuve.

En fin d'année 2019, 21 personnes sont qualifiées CQP N3 "Compagnon professionnel en pierre sèche". Elles sont issues de 11 départements et de 3 régions de France.

¹ Les associations Murailleurs de Provence, La Confrérie des Bâisseurs de Nîmes, et la CMA de Vaucluse
Rapport d'activité ABPS 2019

1.5 Les parcours de formation CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche »

La formation CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche », financée habituellement par la région Occitanie, ne s'est déroulée pas en Cévennes en 2019. Le marché 2019/2022 lancé par la région Occitanie a été accordé au centre de formation Batipole dans l'Aude.

Suite à une forte demande de personnes souhaitant suivre la formation CQP N2 en 2019, l'association ABPS a mis en place deux parcours individualisés du 13 mai au 28 juin, et du 23 septembre au 22 novembre.

Ces parcours ont permis à sept personnes d'apprendre la technique pierre sèche avec un encadrement de l'Ecole professionnelle de l'association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches », sur une période allant jusqu'à 7 semaines au printemps du 13 mai au 28 juin (3 stagiaires) et jusqu'à 9 semaines à l'automne du 23 septembre au 22 novembre (4 stagiaires).

Ces stagiaires sont issus des départements des Hautes-Alpes (1), du Gard (1), du Tarn (2), du Var (1), des Alpes Maritimes (1) et de l'Hérault (1).

Pierre Fabre, formateur salarié ABPS a coordonné ces parcours et a encadré les stagiaires sur des sites « réels » et aussi en atelier (pose de gabarits, taille de pierre, chaîne d'angle, murs de clôture, examen blanc) à l'Espinassas. Clovis Gros, membre ABPS a encadré une semaine au printemps sur un site à Collias.

Les stagiaires ont également bénéficié des locaux (bureaux, salle de réunion, centre de ressources et de documentation...) de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche à l'Espinassas, à Ventalon en Cévennes.

Des périodes de stages en entreprises ont également été suivies par les stagiaires au sein d'entreprises spécialisées membres de l'association ABPS.

Les parcours de formation se sont terminés par un examen du CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche ». Tous les stagiaires ont présenté l'examen devant un jury externe composé de 4 professionnels spécialisés du bâtiment et extérieurs à la formation. D'un groupe hétérogène au niveau de la pratique de la pierre au début des parcours de formation, les stagiaires ont progressé ensemble, mais à leur propre rythme, pour arriver en fin de parcours au niveau de l'examen, pour la plupart. Sur les sept stagiaires, six ont été reçus à l'examen.

1.6 Actions ABPS dans le cadre du programme INTERREG

Pierre sèche dans la Grande Région : Transfert de Compétences



ABPS et l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWAP) ont co-organisé une rencontre d'artisans et de formateurs français, belges et luxembourgeois du 12 au 15 février 2019. Cathie O'Neill et Christine Caspers ont coordonné et animé ces journées, qui ont regroupé une trentaine de participants, dont six membres professionnels et quatre salariés ABPS qui sont fléchés sur le programme INTERREG. Le contenu de ces échanges professionnels a alterné les présentations des structures et des compétences, des ateliers de travail sur les questions de la formation et de la qualification pierre sèche et du rôle du formateur, des visites de terrain en Belgique et au Luxembourg. Des rencontres avec des associations locales ont aussi eu lieu.

Une réunion technique a été organisée pendant la visite permettant de préparer les modules de préparation et de l'épreuve CQP qui se sont déroulés plus tard dans l'année. Les échanges ont également permis d'amorcer un travail sur la professionnalisation de la filière pierre sèche dans les trois pays.

Tous les partenaires du projet ont été représentés, et ce voyage riche sur le plan humain et professionnel, a permis aux acteurs du projet INTERREG de mieux se connaître, se comprendre et s'apprécier.

Formation destinée aux professionnels

En partenariat avec le PNR Lorraine et la mairie de Rezonville, ABPS a mené une formation du 1 au 5 avril (35h) destinée aux professionnels au site historique de Rezonville. Clovis Gros a été le formateur des huit stagiaires, dont trois formateurs, une encadrante d'une entreprise d'insertion, un tailleur de pierre, un ouvrier paysagiste, un conseiller en biodiversité et un adjoint technique de la mairie de Vaux.

En amont de cette action, un travail important de recensement d'entreprises susceptibles d'être intéressées par la formation ainsi qu'une communication ciblée ont été mis en place par Emma Titouah, assistante de projet ABPS.

Formation qualifiante destinée aux formateurs

Quatre modules de formation ont été conçus, en avril, mai, septembre et octobre, pour sept formateurs ou encadrants (six hommes et une femme) qui travaillent en pierre sèche et qui voulaient approfondir leurs connaissances pour passer l'examen CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche » qui a eu lieu en fin de formation, en octobre. Le premier module a lieu à la ville de Briey, le deuxième au CFA/CFPPA de Courcelles-Chaussey, et les deux derniers modules (préparation et épreuve CQP) à La Paix-dieu, AWAP à Amay en Belgique. Cinq formateurs belges expérimentés ont pu bénéficier de ces derniers deux modules pour passer l'examen devant le jury professionnel français mis en place par ABPS. Un membre de jury stagiaire a été formé, un formateur belge du FOREM qui est venu passer son épreuve CQP en Cévennes en 2012. Un grand travail de partenariat entre ABPS et l'AWAP depuis le transfert de compétences en février a permis de préparer l'épreuve et notamment d'identifier les pierres issues des carrières locales qui sont adaptées pour l'examen. L'épreuve CQP a été l'occasion pour l'AWAP d'organiser un événement en fin d'épreuve pour communiquer sur la démarche, réunissant professionnels, carriers, élus et institutionnels.

- ❖ **Initiation, Val de Briey (54), du 8 au 12 avril**
7 stagiaires / mur de soutènement calcaire / Sébastien Clot
- ❖ **Approfondissement, CFA de Courcelles-Chaussey (57), du 13 au 17 mai**
7 stagiaires / mur de clôture / Didier Rieux
- ❖ **Préparation et examen blanc, Centre La Paix Dieu, à Amay, en Belgique, du 16 au 20 septembre**
7 stagiaires / ouvrage CQP N2 / Vincent Mougel
- ❖ **Evaluation et bilan, Centre La paix Dieu, à Amay, en Belgique, du 21 au 25 octobre**
10 candidats (7 de la formation) / Thomas Brasseur, Adrien Labbe (président du jury), Dimitri Gutton, Romain Pfister / 5 admis dont 2 de la formation

Module l'art en plein air

Suite à cette rencontre, Jean- Philippe Piret, artisan-formateur de l'AWAP, a participé au module expérimental d'approfondissement « l'art en plein air » à l'Ecole professionnelle de la pierre sèche » en Cévennes du 4 au 8 novembre, mené par Dimitri Gutton.

Préparation de la formation CQP

Pendant le deuxième semestre de l'année plusieurs réunions ont eu lieu entre ABPS, le PNR Lorraine et les représentants de la région Grand Est pour préparer la demande de cofinancement d'une formation qualifiante destinée aux demandeurs d'emploi, prévue initialement entre avril et juillet 2020. Le dossier de demande de financement été déposé en fin d'année pour un passage devant la commission en janvier 2020.

En parallèle, des nombreuses visites ont eu lieu, principalement avec Juan Lloret du PNR Lorraine, Pierre Fabre et Janick Blanchot d'ABPS, dans le but d'identifier des sites pertinents pour construire des ouvrages pierre sèche dans le cadre de la formation.

Assistances techniques

ABPS a encadré 11 jours d'assistance technique pour des agents techniques des collectivités locales de Dieulouard (3 jours en mai et 3 jours en juin ; 2 participants chaque fois), Avricourt (3 jours en octobre ; 2 participants) et Euvezin (2 jours en octobre ; 6 participants). Ces prestations de formation ont permis aux agents ayant suivi une formation d'initiation en pierre sèche, de poser leurs questions pratiques au formateur dans un cadre privilège de travail sur site et d'approfondir leur technique tout en travaillant sur un ouvrage dans leur commune.

Le site pilote de Dieulouard

Cathie O'Neill, Directrice ABPS est membre du comité de pilotage pour le site pilote en France à Notre Dame des Aires sur la commune de Dieulouard. Elle a participé pleinement à l'élaboration de l'étude faisabilité, le choix du maître d'œuvre, paysagiste-concepteur François-Xavier Mousquet et le déroulement de l'étude.

Janick Blanchot, technicien-formateur, a représenté ABPS à la réunion publique de cette étude, qui a eu lieu en novembre.

Coordination et administration du programme

Cathie O'Neill coordonne le programme pour ABPS et est présente lors des comités techniques et comités de pilotage pour informer sur les actions menées par ABPS et participer à l'ensemble des actions des autres partenaires.

Laurence Salles a tenu la comptabilité liée au programme INTERREG pour ABPS ainsi que la contractualisation des actions avec des divers partenaires.

1.7 La formation CQP « Compagnon professionnel en pierre sèche »

Cette action de formation certifiante expérimentale s'est déroulée du 5 août au 22 novembre 2019 en Cévennes à l'Ecole professionnelle de la pierre sèche à l'Espinas dans le cadre du financement « Expérimentation, Recherche, Innovation » de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Sur les 4 personnes inscrites (3 hommes et 1 femme), 3 ont suivi le parcours complet et un autre stagiaire est entré en cours de formation car son niveau acquis lors de la session de formation 2018 le lui permettait. La formation comporte également deux semaines de stage en entreprise, permettant aux stagiaires de réaliser les ouvrages complexes en situation professionnelle.

D'autres stagiaires professionnels ont rejoint ce groupe ponctuellement, lors des modules techniques (étude de sol, devis et descriptif, taille de pierre, art et pierre...) pendant des périodes de formation différentes selon leurs parcours individualisés. Ce mélange de public est une façon de favoriser l'échange, de dynamiser la formation expérimentale et de permettre aux stagiaires d'élargir leur réseau professionnel.

A l'épreuve finale sur 6 candidats présents, 5 personnes ont été reçues, dont 3 étaient des stagiaires de la formation CQP N3 et 2 des candidats libres.

1.8 Les formations pour les professionnels

En 2019, l'association a réalisé sept actions de formations courtes destinées aux professionnels. Ces modules de formation permettent aux candidats libres d'approfondir leurs compétences et de se préparer pour passer les épreuves CQP en candidat libre. Ces stagiaires se joignent au groupe des personnes suivant le parcours du CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche ». Les bilans de ces actions sont très positifs, puisqu'à leurs issues les professionnels considèrent qu'ils peuvent appliquer directement les compétences acquises sur leurs chantiers tout en préparant cette épreuve CQP sur une ou plusieurs années.

❖ **Etude de sol, l'Espinas (48160), 4 septembre**

1 stagiaire. Formateur : Bernard VEYSSADE, ingénieur géotechnicien

❖ **Descriptif qualitatif, quantitatif et devis, l'Espinas (48160), du 2 au 6 septembre**

1 stagiaire. Formateurs : Marc DOMBRE, Franck FABRE, Bernard VEYSSADE

❖ **Taille de pierre, l'Espinas (48160), du 28 au 30 octobre**

5 stagiaires. Formateur : Edouard Duterte

❖ **Art et pierre, l'Espinas (48160), du 4 au 8 novembre**

2 stagiaires. Formateur : Dimitri Gutton

❖ **Préparation CQP N2 pour candidats libres**

Deux sessions de préparation pour le CQP N2 « Ouvrier professionnel » ont été proposées en 2019, sur le site de l'Espinas pendant 5 jours, avec Pierre Fabre comme encadrant.

- La première s'est déroulée du 17 au 21 juin pour trois stagiaires en parcours de formation CQP N2.
- La deuxième s'est déroulée du 12 au 22 novembre pour quatre stagiaires en parcours de formation CQP N2.

1.9 Les formations d'initiation

Il faut d'abord saluer les élus pour leurs initiatives d'organiser ces formations en réponse à un souhait exprimé par certains habitants, et qui se situent dans une volonté de mettre en valeur le patrimoine local, de stimuler un regard et une réflexion sur le patrimoine qui nous entoure, de créer une animation locale intergénérationnelle qui a du sens.

Un partenariat avec la collectivité « hôte » permet de la cofinancer, et donc de la proposer à un prix abordable pour les participants qui ne sont pas des professionnels et qui ne mobilisent pas de fonds de formation. Pour ces sessions de formation, les stagiaires viennent de partout en France et parfois même de l'étranger.

Les bilans de formation montrent que, le fait de travailler dans des lieux exceptionnels, et de participer à la restauration d'un bien collectif tout en s'initiant ou en se perfectionnant dans la pratique de la pierre sèche, est très motivant pour les stagiaires.

- ❖ **Formation mur de clôture, à Rezonville (57), du 1 au 5 avril**
8 stagiaires, mur de clôture. Formateur : Clovis Gros / Projet Européen Interreg
- ❖ **Formation mur de soutènement, à Verrières (12), du 8 au 12 avril**
6 stagiaires (3 agents communaux, 1 demandeur d'emploi, 2 agriculteurs)
Formateurs : Marc Dombre, François Clergue et Laurent Vergély
- ❖ **Formation mur de soutènement, à Collias (30), du 13 au 17 mai**
2 stagiaires + 3 stagiaires en parcours CQP N2. Formateur : Clovis Gros
- ❖ **Formation mur de soutènement, à L'Espinassac (30), du 13 au 17 mai**
9 stagiaires. Formateur: Pierre Fabre
- ❖ **Formation mur de soutènement / clôture, à Mont Lozère Goulet (48), du 22 au 26 juillet**
11 stagiaires. Formateurs : Pierre Fabre et Julien Méquignon en formateur stagiaire
- ❖ **Formation mur de soutènement, à L'Espinassac (48), du 23 au 27 septembre**
11 stagiaires + 3 stagiaires CQP + Manuela Zucaro, nouvelle salariée administrative ABPS / :
Formateurs Pierre Fabre, Rémi Folcher, et Eve Giamporcaro, Edouard Flouraud, Maxime Banastier en formateurs stagiaires
- ❖ **Formation mur de soutènement / clôture, à Coursegoules (06), du 2 au 6 décembre**
4 stagiaires, agents du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
Formateur : Jean-Christophe Roux

1.10 Les formations d'approfondissement

Quatre formations d'approfondissement destinées au tout public et/ou aux professionnels ont été mises en place en 2019 : à L'Espinassac, sur du schiste.

Il s'agit d'approfondir certaines techniques de construction en pierre sèche, en atelier ou sur un mur (taille de pierre, chaîne d'angle, couronnement...). De plus en plus de stagiaires en initiation poursuivent par cette formation plus spécifique, qui permet de répondre à des besoins particuliers. Par ailleurs, certains stagiaires qui passent le CQP N2 en candidat libre peuvent également suivre cette formation, et enchaîner sur la semaine de préparation avant de passer l'examen.

❖ **Approfondissement, l'Espinas (48160), du 20 au 24 mai**

4 stagiaires, dont 3 professionnels en parcours individualisé PRQ CQP N2, et un professionnel en parcours individualisé non-qualifiant, ont participé à cette semaine de formation d'approfondissement. Encadrés et accompagnés par Pierre Fabre, ils se sont entraînés sur différents exercices à l'atelier (taille de pierre, chaînes d'angle etc.) et se sont perfectionnés sur des techniques particulières.

❖ **Approfondissement, l'Espinas (48160), du 11 au 14 juin (FAIRE)**

❖ **Approfondissement, l'Espinas (48160), du 30 septembre au 4 octobre**

❖ **Approfondissement, l'Espinas (48160), du 4 au 8 novembre**

1.11 Les formations avec les structures d'insertion

❖ **Formation mur au chantier de Conilhères, à Alès (30), 16 journées (dont une reportée en 2021)**

❖ **Formation voûte au chantier de Nojaret, à Bonnevaux (30), 5 journées**

1.12 Les évaluations

❖ **Evaluation CQP N2, Espinas (48), du 25 au 27 juin**

❖ **Evaluation CQP N2, St Martin de Villereglan (11) du 8 au 10 octobre**

❖ **Evaluation CQP N2, Amay en Belgique, du 22 au 24 octobre**

❖ **Evaluation CQP N2, Espinas (48), du 19 au 21 novembre**

❖ **Evaluation CQP N3, Espinas (48), du 18 au 21 novembre**

Actions de développement de la filière

2.1 LAUBAMAC

Le programme LAUBAMAC (LAUziers BATisseurs en pierre sèche MASSif Central) s'est déroulé entre 2016 et 2019. Le programme a visé à analyser, à renforcer et à structurer une dynamique interprofessionnelle et inter-filière basée sur la reconnaissance des métiers de la lauze et de la pierre sèche, au sein du Massif central. Accompagné par les services du Commissariat général à l'égalité des territoires du Massif central (CGET), le dossier LAUBAMAC a été déposé dans le cadre du financement CPIER (Contrat de Plan Inter Régional Etat-Régions). Sur le plan institutionnel Laubamac a été coordonné par le sous-préfet de la Lozère à Florac-Trois-Rivières et coanimé par le Parc national des Cévennes et l'association Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches, qui ont également porté des actions. Cinq autres maîtres d'ouvrages localisés dans le sud du Massif central, épice de la vitalité des marchés, ont porté une ou plusieurs actions du programme. Il s'agit des PNR Monts d'Ardèche, Causses de Quercy et Grands Causses, l'IMT Mines d'Alès, et la Chambre de métiers et de l'Artisanat de La Lozère.

Formations innovantes

ABPS a porté quatre actions au sein de Laubamac et c'est l'action sur les formations innovantes qui s'est déroulée, les trois autres actions étant quasi terminées.

Formateurs : un référentiel et un outil de positionnement.

Un travail a débuté en 2017 afin de réaliser un cadre de référence pour un formateur adapté spécifiquement aux interventions pédagogiques en pierre sèche. Un référentiel et une fiche d'évaluation ont été créés par un comité technique de l'Ecole professionnelle pour un stagiaire-formateur. Ils ont été testés avec la participation de quatre bâtisseurs souhaitant devenir formateurs pendant quatre semaines de formation différentes. Ces outils ont évolué en 2018 suite à ces expérimentations et au travail de la commission ABPS « Formation et Qualification ». Ils ont servi dans une formation destinée aux formateurs dans la région Grand-Est en avril 2019.

Experts : un module de formation technique et théorique.

Un autre axe de travail a commencé en 2018 avec la création d'un module d'enseignement technique pour les bâtisseurs professionnels avec un haut niveau de technicité, qui souhaitent devenir « bâtisseurs spécialistes ». Ces personnes pourront accompagner les experts d'assurance, par exemple lors de litiges éventuels, ou réaliser des diagnostics-conseils pour des collectivités, des particuliers ou des associations.

Des séances de travail de la commission ABPS « Formation et Qualification » ont permis de développer la trame de la formation. Une réunion technique le 12 mars 2019 à l'IMT Mines d'Alès, avec des représentants des corps de métiers différents : géologue, ingénieur, spécialiste de l'économie circulaire, architecte, paysagiste-concepteur, élu, bâtisseur, a permis d'affiner les interventions techniques et théoriques. Le module de formation sera mis en place et testé en 2020.

Colloque national de la lauze et de la pierre sèche

Laubamac s'est terminé par les premières rencontres nationales de la lauze et de la pierre sèche, portées par le Parc national des Cévennes dans le cadre du programme Laubamac, ont eu lieu le 4 et 5 avril 2019 à Florac-Trois-Rivières (48400) en Lozère. Destinées aux artisans, paysagistes, architectes, agriculteurs, élus, prescripteurs, gestionnaires des espaces protégés, le colloque a rassemblé plus de 150 personnes.

Durant ces deux journées, grâce à des séances plénières, des tables rondes et des visites de terrains, ces rencontres ont été l'occasion de dresser le bilan de LAUBAMAC, d'échanger sur la situation actuelle des filières lauze et pierre sèche ainsi que sur leurs perspectives d'évolution et de développement. Cathie O'Neill et Emma Titouah ont participé à l'ensemble du montage, de la coordination et de l'organisation du colloque, avec l'équipe du Parc national des Cévennes.



Le 30 mai Cathie O'Neill et Marc Dombre ont assisté à la soutenance de la thèse de Yannick Fogue-Djombou à l'IMT Mines d'Alès, ce qui marque la fin des trois années de recherche sur la gélivité et le comportement des lauzes calcaires dans le cadre de Laubamac.

2.2 LAUBAPRO

LAUBAPRO est la suite de LAUBAMAC. Vers la fin de LAUBAMAC des partenaires ont communiqué dans leurs réseaux pour s'ouvrir vers des nouveaux acteurs qui ont souhaité rejoindre la dynamique en marche. Un programme d'actions a été développé pour dynamiser et accompagner la structuration des filières professionnelles de la lauze, de la pierre sèche et de l'approvisionnement en matériaux locaux, en développant des complémentarités inter-filières sur le Massif central. Dix porteurs de projets travailleront de façon partenariale pour réaliser quinze actions. Le programme regroupe 6 des partenaires historiques de LAUBAMAC :

ABPS, PNC, IMT Mines Alès, les PNR des Causses de Quercy, des Grands Causses et des Monts d'Ardèche et 4 nouveaux porteurs de projet : ALC (accompagnée par la CMA 48), PNR Aubrac, La Communauté des communes Comtal Lot et Truyère et le PNR Aubrac. ABPS coordonnera le programme et assurera la communication, la représentation et le lien avec d'autres filières (bois, agriculture, tourisme...). Le programme a été déposé en mars 2019 et est toujours en instruction par le CGET et les régions Occitanie-Pyrénées-Méditerranée et Auvergne-Rhône-Alpes.

2.3 LE PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DOLMEN

En 2019, ABPS a été invité à rejoindre le projet national DOLMEN, piloté par un groupement scientifique (IFSSTAR, ENPC, RATP...).

Un projet national est un dispositif qui rassemble divers acteurs du génie civil (maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, industriels, entreprises, chercheurs) pour mener un programme de recherche dans un domaine précompétitif visant à aboutir à des livrables opérationnels. L'objectif du projet Dolmen (développement d'outils et de logiciels pour la maçonnerie existante et neuve) est d'améliorer les connaissances sur le comportement des constructions existantes en maçonnerie et de rétablir la technique dans le catalogue des techniques de construction contemporaines.

Les membres professionnels ABPS, Thomas Brasseur et Franck Fabre, ont participé aux réunions de montage du programme à Paris et à Lyon.

2.4 LA PIERRE SECHE DANS LE TARN : ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE



Lors de la rencontre en juin 2018 entre Mr Hérin, conseiller départemental du Tarn, les services techniques du département et l'association ABPS, il a été convenu de mener une initiative visant à développer et promouvoir la pierre sèche au sein du département.

La pierre, très diversifiée en termes de types géologiques, est présente sur différents territoires du département, ainsi que de nombreux ouvrages, mais la pierre sèche semble méconnue ou oubliée.

« La pierre sèche dans le Tarn : Etude pour le développement de la filière », complétée en octobre 2019, constitue une première phase de cette initiative de développement de la filière pierre sèche dans le Tarn, afin de dresser un état des lieux, d'identifier des acteurs actuels ou potentiels, des atouts du territoire et des freins éventuels, et de recenser des besoins pour ensuite identifier des pistes de développements possibles.

L'étude a été menée par Erwan Henou, délégué départemental ABPS avec l'appui technique de Cathie O'Neill, directrice ABPS.



Huit catégories cibles ont été définies et contactées : les artisans (maçons pierre, tailleurs de pierre, paysagistes), les carriers, les architectes et bureaux d'étude, les associations (nature, patrimoine), les organismes de formation, les collectivités, les institutions et organismes associés (syndicats, chambres consulaires) et les structures d'insertion.

Les résultats ont été analysés et quatre champs d'action ont été identifiés :

- de recensement, de diagnostic, d'émergence de projet ;
- de formation et/ou de chantier ;
- d'animation de réseaux, développement des filières, d'outils ;
- de communication, de sensibilisation.

Un plan d'action a été défini avec des pistes d'actions concrètes pour chaque champ. Le plan a été validé lors de la réunion de présentation de l'étude le 26 novembre 2019 à Albi. Les actions se dérouleront à partir de 2020 sous l'égide d'un comité de pilotage.

2.5 CONSEILS ET EXPERTISES

ABPS accompagne des donneurs d'ordres et maîtres d'œuvres et d'ouvrages sur demande, pour l'assistance à la maîtrise d'œuvre ou pour des études ou conseils pour la restauration des sites et des ouvrages en pierre sèche. Voici quelques exemples d'études réalisées en 2019 :

2.5.1 SITE DU ROCHER DE LA VIERGE, SAINT-URCIZE

Suite aux opérations de restauration de murs de pierres sèches, animées par Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de l'Aubrac (dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du classement du chemin de Saint-Jacques de Compostelle), sous forme de sensibilisations et de chantiers-formations encadrées par l'association ABPS au titre de l'Unesco, la commune de Saint-Urcize a proposé de poursuivre cette démarche en sollicitant ABPS pour un projet de rénovation de murs et réhabilitation de jardins en terrasses autour du lieu-dit « Le rocher de la Vierge ».

ABPS a été mandaté par la commune pour :

- effectuer une visite technique sur le site des jardins de Saint-Urcize avec les porteurs de projet et les personnes concernées.
- Proposer des actions en fonction des caractéristiques du site (atelier de sensibilisation, formation professionnelle, chantier entreprise...)
- Quantifier les besoins en pierre et identifier les possibilités d'approvisionnement et les lieux de stockage.
- Proposer une programmation des actions en lien avec le porteur de projet et des partenaires potentiels

2003. Il est inclus dans la vallée du Madriu-Perafita-Claror, paysage culturel classé et inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 2004/2005.

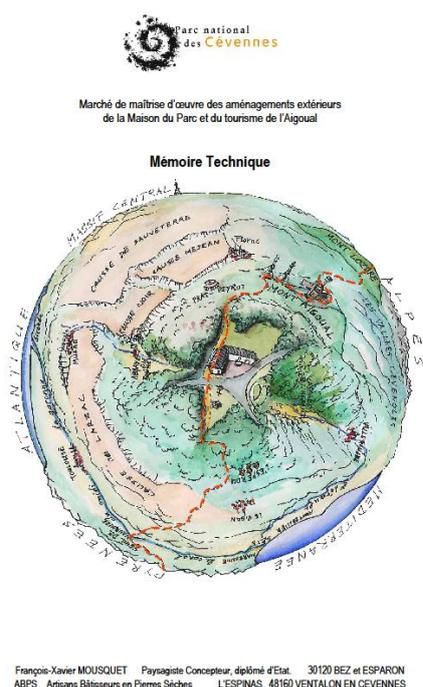
ABPS a été mandaté par le Ministère de la Culture d'Andorre pour :



- Effectuer un relevé de l'état des ouvrages en pierres sèches du site sidérurgique du Madriu en Andorre.
- Développer une stratégie de restauration du site :
 - analyser le type et le volume du travail à réaliser,
 - hiérarchiser les travaux à faire,
 - identifier les possibilités d'approvisionnement.
- Accompagner et conseiller le maître d'œuvre : aide à l'élaboration du CCTP.

La visite d'étude sur site dans la vallée de Madriu réalisé le 25 septembre 2019 par Marc Dombre et Cathie O'Neill, accompagné par Olivier Codina Viallete, historien, représentant de l'Andorre au patrimoine mondial de l'UNESCO et Abel Forto Garcia, archéologue du service Biens Immobiliers du Patrimoine Culturel. L'étude réalisée par ABPS pour la conservation et la restauration du site a été rendue au gouvernement d'Andorre en novembre 2019. L'opération, basée sur ces recommandations, devrait être programmée sur 3 ou 4 ans à partir de l'été 2021, en fonction bien sûr des critères financiers pour 2021 et de l'attribution des fonds.

2.5.4 COL DE LA SERREYREDE



En 2019, à la demande du très réputé paysagiste concepteur François-Xavier Mousquet, ABPS a répondu en tant que cotraitant au marché de maîtrise d'œuvre du Parc national des Cévennes pour les travaux de restauration et valorisation d'un des cols emblématiques du Parc, le col de la Serreyrede sur le Mont Aigoual.

ABPS apporte son expertise dans le diagnostic du patrimoine de pierre sèche, (murets de séparation, bancels, calades, etc.) ainsi que des conseils sur les modalités de réalisation d'interventions contemporaines ; les carrières proches ou gisements, les compétences spécifiques locales, les références et les inspirations possibles pour le projet. Egalement dans la rédaction du CCTP et le suivi des travaux. Le programme est à cheval entre 2019 et 2020.

François-Xavier MOUSQUET Paysagiste Concepteur, diplômé d'Etat. 30120 BEZ et ESPARON
ABPS Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches L'ESPINAS, 48160 VENTALON EN CEVENNES

2.6 PRESENTATIONS, REPRESENTATIONS, EXPERTISES

Pendant toute l'année, ABPS est contactée pour présenter ses travaux et pour participer aux débats sur le développement de la filière dans différentes régions de France et à l'étranger. De nombreux membres professionnels ABPS participent également aux réunions techniques, manifestations et animations se déroulant sur leur territoire. Voici une sélection non-exhaustive d'événements en 2019 :

+ **Comité de pilotage étude PNR Pyrénées Catalanes**

A la demande du PNR des Pyrénées Catalanes, Cathie O'Neill et Marc Dombre représentent ABPS pour l'étude pierre sèche. Cathie O'Neill a été présente à la réunion du comité de pilotage le 26 mars à Olette dans les Pyrénées-Orientales.

+ **« Recontres des filières locales » en Saône et Loire (71)**



Le 11 et 12 avril, à Saint Brisson et Anost en Saône et Loire, la CAUE du Morvan a organisé un colloque sur les filières locales en Massif central : bois, pierre et paille.

Cathie O'Neill a présenté le travail sur la structuration et le développement de la filière pierre sèche, les chantiers de référence ainsi que les usages

contemporains de la pierre sèche et de la lauze, étude menée au sein du programme Laubamac par Hélène Bouchard-Seguin.

+ **Pierre sèche ; regards croisés, Uzès (30)**

Didier Rieux a représenté ABPS lors de la conférence « Pierre sèche, regards croisés » organisée en avril à Uzès par les associations d'Uzège et de la Zébrine.

+ **Couleurs et senteurs de la Garrigue, Montoulieu (34)**



Sylvain Olivier, Thomas Puechlong, Eric Noulard ont construit un banc en pierre sèche couronné par une plaque de calcaire de Montdardier pour la commune de Montoulieu (Hérault).

Pour leur 20^{ème} anniversaire, le comité des fêtes a enregistré une affluence record de 7 000 visiteurs.

+ **Artisanature à Mende en Lozère (48)**

Tous les deux ans la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère met en place un salon, montrant la richesse de l'artisanat du territoire. ABPS est un partenaire constant de cette manifestation. En 2019, les membres professionnels de la Lozère ont bâti pendant les 3 jours du salon en public, à côté de l'association sœur d'ABPS, l'association Artisans Lauziers Couvreurs (ALC) et les jeunes compagnons de devoir de l'Institut de pierre à Rodez.

✚ « Rencontres régionales de la pierre sèche » à Bucey-les-Gy en Bourgogne (70)

Les 28 et 29 juin, Vincent Mougel et Cathie O'Neill ont participé aux « Rencontres régionales de la pierre sèche » à Bucey-les-Gy en Bourgogne organisées par l'association



« Patrimoine et Environnement » en partenariat avec la FFPPS. Cette association avec propriétaire de la maison Moine. Vincent Mougel a réalisé l'étude du site et l'élaboration d'une stratégie de restauration des murs en pierres sèches de la Maison de Moine en 2012 et a pu donner son avis sur les travaux de restauration réalisés et en cours.

Cathie a présenté le travail sur la formation et la qualification menées par ABPS depuis 2006.

✚ Première réunion du conseil d'expert pour le programme pierre sèche d'Andorre

A la demande du Ministère de la Culture d'Andorre, Cathie O'Neill et Marc Dombre font partie du conseil d'experts pour la mise en place d'un programme pour la valorisation et développement de la pierre sèche. Cette réunion a eu lieu à Cal Pal de la Cortinada, dans la Principauté d'Andorre du 26 au 29 septembre 2019.

✚ ENVIROBAT Occitanie

Erwan Henou a présenté le travail mené par ABPS en France et plus spécifiquement les Règles professionnelles et les chantiers de référence lors d'une réunion technique d'ENVIROBAT Occitanie mise en place à Toulouse le 7 novembre.

✚ Visite des représentants catalans à l'École professionnelle de la pierre sèche



Les 7 et 8 octobre, une trentaine d'élus, de techniciens et d'artisans catalans sont venus découvrir le travail d'ABPS pour le développement de la filière pierre sèche et pour la transmission du savoir-faire. Deux jours de rencontres et de visites de sites avec l'équipe et les membres ABPS ont permis d'échanger sur les besoins, les méthodes et les différentes expériences, et de développer de futurs partenariats. Ce voyage d'étude organisé par

L'Associació per al Desenvolupament Rural Integral de la Zona Nord-Oriental de Catalunya (ADRINOC) et ABPS, a été financé dans le cadre des fonds européen LEADER.

✚ « Premières rencontres de la pierre sèche en Dordogne »

Le 18 octobre David Fontayne, délégué ABPS pour la Dordogne, a organisé les premières rencontres de la pierre sèche en Dordogne en partenariat avec l'association « Les Cabanes de Breuil », un lieu important de patrimoine pierre sèche. Cathie O'Neill a présenté le travail sur le développement et la structuration de la filière pierre sèche mené par ABPS. Avec plus de 70 participants, la salle était comble. L'après-midi a été réservée à la visite de site des Cabanes de Breuil.

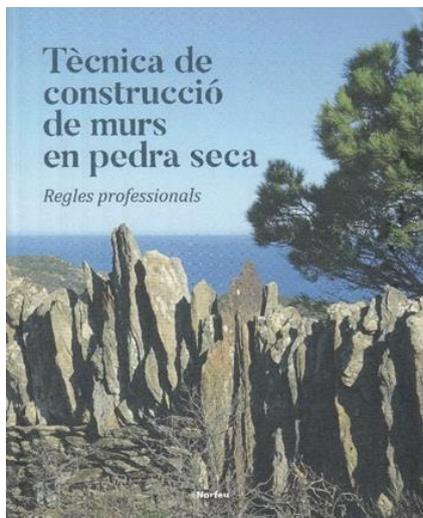
2.7 ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le 18 juin à l'Espinas, accueil des collèges de Florac en partenariat avec l'Education nationale et les autres acteurs du site liés à l'économie sociale et solidaire. 60 élèves divisés en quatre groupes de 15 et encadré par 4 enseignants ont participé aux ateliers de découverte à l'Espinas : pierre sèche (ABPS), le sentier de la châtaigne et l'association Epidemains et le SCIC bois de main.

2.8 PUBLICATIONS

ABPS est fréquemment sollicitée pour contribuer aux publications sur la pierre sèche. En 2019, deux publications majeures pour la filière ont été éditées en lien avec l'association.

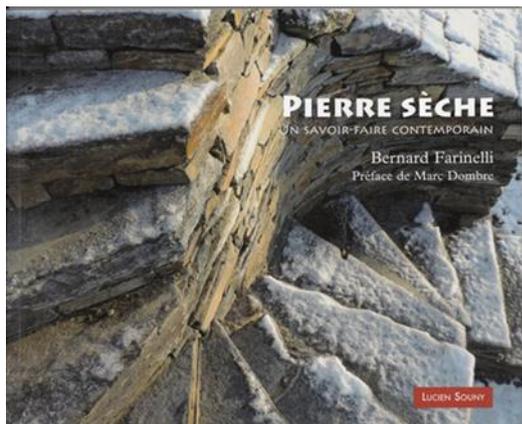
Tècnica de construcció de murs en pedra seca : Regles professionals



Lors des à Figueras en Espagne en octobre 2018, Cathie O'Neill a présenté le travail d'ABPS sur le développement et la structuration de la filière pierre sèche en France. La conférence a provoqué beaucoup d'intérêt. Les organisateurs ont souhaité mettre en place une collaboration entre ABPS et L'Associació per al Desenvolupament Rural Integral de la Zona Nord-Oriental de Catalunya (ADRINOC) et « Collabora x Paisatge » de Catalogne pour traduire et éditer l'ouvrage de référence français « Techniques de construction des murs en pierre sèche : REGLES PROFESSIONNELLES », publié par l'ENTPE de Lyon et ABPS en 2017.

Cette publication a bénéficié des fonds européen dans le cadre d'un cofinancement Leader. Il est disponible auprès de paisatge@adrinoc.cat

Pierre sèche, un savoir-faire contemporain



ABPS a contribué au livre « Pierre Sèche, Un savoir-faire contemporain » par Bernard Farinelli, paru aux éditions de Lucien Souny Editeur en 2019. Préfacé par Marc Dombre, les photos sont issue de la photothèque ABPS et compilées par Cathie O'Neill en lien avec L'auteur.

Ce livre donne à voir l'extraordinaire monde de la pierre sèche issu des techniques millénaires. Longtemps l'apanage de l'agriculture paysanne, la pierre sèche a conquis tous les continents. Un temps oubliée au profit de matériaux « modernes », elle est aujourd'hui redécouverte : la reconnaissance de ses qualités – intrinsèques, patrimoniales et environnementales – suscite un spectaculaire engouement de la part du grand public et des collectivités. Par ailleurs, la prise en compte du paysage et de la nécessité de retrouver les savoir-faire pour en respecter l'essence permet à la pierre sèche de se renouveler. Au-delà des pratiques et des gestes que se sont réappropriés les artisans bâtisseurs, cet ouvrage explique et montre le cadre historique, ethnologique, symbolique et poétique. Car on ne comprend et on ne travaille la pierre sèche qu'avec cette vision globale.

2.9 VIE ASSOCIATIVE ABPS

2.9.1 Assemblée générale et Conseils d'administration

34 personnes ont assistés à l'Assemblée générale 2019 de l'association ABPS le Vendredi 17 mai 2019 à 14H30 dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère, à Mende en Lozère.

Chaque fois que cela est nécessaire et que des décisions requièrent un débat et l'avis de chacun, les membres ABPS se réunissent en Conseil d'Administration et discutent de tous les sujets importants du moment. Les membres du bureau ABPS suivent en permanence les dossiers importants en cours d'année et répondent à chaque fois qu'ils sont sollicités par la directrice sur des questions techniques.

Quatre réunions du Conseil d'administration ont eu lieu le 19 avril au siège de l'association à l'Espinassas, le 17 mai à la Chambre de métiers de Mende, et les 26 juillet et 29 novembre à l'Espinassas.

MEMBRES	RÔLE ASSOCIATIF	COLLEGE
Thomas BRASSEUR	Président	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Laurent BOCKEL	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
François CLERGUE	Secrétaire adjoint	Entreprises et travailleurs indépendants
Sébastien CLOT	Trésorier adjoint	Entreprises et travailleurs indépendants
Yannick DELMAS	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Philippe DEUBEL	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Marc DOMBRE	Vice-Président	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Christian DUMAS	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Bruno DURAND	Secrétaire adjoint	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Christian EMERY	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Franck FABRE	Trésorier adjoint	Entreprises et travailleurs indépendants
Rémi FOLCHER	Secrétaire	Entreprises et travailleurs indépendants
David FONTAYNE	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Eve GIAMPORCARO	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Clovis GROS	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Erwan HENOU	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Vincent MOUGEL	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Sylvain OLIVIER	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Didier RIEUX	Trésorier	Entreprises et travailleurs indépendants
Emile SANTACREU	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Laurent VERGELYS	Conseil d'Administration	Salariés

2.9.2 Questionnaire et étude

L'équipe ABPS a mis en place en février un sondage (questionnaire) destinés aux membres pour définir ensemble les futurs projets de l'association, les besoins, les souhaits etc.

Peter Ulrich, consultant du FACT a été mandaté par l'association ABPS par l'intermédiaire de l'association pour le développement par la formation des projets, acteurs, et territoires

(ADEFPAT) dans le cadre du dispositif local d'accompagnement (DLA), pour évaluer la situation juridique et financière d'ABPS suite aux changements importants de ces dernières années.

Pour réaliser son analyse, Peter a travaillé en lien étroit avec Cathie O'Neill et Laurence Salles et aussi avec une commission de membres ABPS. L'étude finale sur la situation financière de l'association ABPS a été rendue lors du conseil d'administration du 29 novembre. L'étude analyse les 5 dernières années et envisage les 5 années à venir sur le plan comptable, gestion et projets. Pour consolider ABPS, le consultant préconise un certain nombre de mesures, notamment :

- Un renforcement de l'équipe de salariés, qui est en sous-effectif par rapport à la charge de travail.
- Une augmentation de salaire pour la directrice, qui est actuellement sous-payée par rapport à ses compétences et son ancienneté dans la structure.
- Une implication plus importante du bureau et du conseil d'administration pour le soutien de l'équipe, à travers par exemple, une commission de ressources humaines.

Il ne préconise pas dans l'immédiat un changement de statut juridique. Il considère que le statut associatif, avec une comptabilité analytique pour la formation professionnelle et la filière, laisse une marge de souplesse pour l'évolution de l'association. Le changement vers d'autres régimes entraînerait des complications qui ne sont ni nécessaires ni souhaitables pour le moment. Il faudra stabiliser et consolider ABPS avant de se lancer dans cette direction.

2.9.3 L'équipe des salariés

Emma Titouah a quitté ABPS le 31 juillet avec une rupture conventionnelle, suite à la naissance de son bébé et son désir de changer de vie. L'association ABPS est très reconnaissante du travail accompli pendant les trois ans et demi qu'elle était en poste et lui souhaite bonne continuation dans sa nouvelle vie.

Manuela Zucaro a rejoint ABPS le 17 juin 2019 dans le rôle d'assistante administrative pour soulager la charge de travail de Laurence suite au départ d'Emma. Sous le tutorat de Laurence, à terme Manuela prendra en charge l'accompagnement administratif des stagiaires et la préparation administrative des formations.

La nécessité d'embaucher un coordinateur de formation devient nécessaire pour soulager Cathie O'Neill, qui est de plus en plus prise par des actions du développement de la filière, représentation, direction et management. La création d'un poste à 50% est validée par le Conseil d'administration de novembre ainsi que la fiche de poste. Pour tester le poste, ce sera un CDD d'un an, renouvelable, à partir de 15 janvier 2020.

La création d'un poste à 100% d'agent de développement est également validée (un CDD de 22 mois). Ce poste va venir en appui à la direction et la fiche de poste est validée. Dans un premier temps, la personne recrutée va animer le programme Laubapro à 80% avec un 20% sur la communication ABPS et le suivi des autres dossiers en cours.

2.9.4 Dons et mécénat

Au-delà de la présence en réunion ou de travail en commission, certains membres ABPS donnent de leurs temps bénévolement pour réaliser des actions qui apportent à l'association. Egalement, pendant l'année 2019, ABPS a reçu certains dons des personnes qui souhaitent rester anonyme.

Merci à tous ceux qui ont réalisé des prestations bénévoles, qui ont fait des dons ou qui ont récompensé ABPS pour son travail. Votre aide est précieuse !

ABPS remercie ses partenaires en 2019

L'EUROPE à travers le FEDER (programme INTERREG)
Le Ministère de la Culture de la Principauté d'Andorre
Commissariat général de l'égalité des territoires (FNADT)
Sous-Préfecture de la Lozère et Sous-Préfecture de l'Aveyron
Le Parc national des Cévennes
La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée
La Fédération Française du Bâtiment nationale et la CAPEB nationale
L'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
L'École des Ponts Paris Tech (77) et l'ENTPE de Lyon (69)
L'IMT Mines Alès (30)
L'Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire et L'École de la Nature et du Paysage de Blois (41)
L'École nationale d'architecture de Montpellier ENSAM (34)
Les Parcs naturels régionaux :
Monts d'Ardèche, Causses du Quercy, Grands Causses, Aubrac, Pyrénées catalanes
Les partenaires INTERREG : Parc naturel de Lorraine, Parc naturel des Deux Ourthes, Parc naturel Haute Sûre
Forêt d'Anlier, Natur et Umwelt, Naturepark Möllerdall, AWAP
Les communes de Val de Briey, Dieulouard, Avricourt, Euvezin et le CFA de Courcelles-Chaussy (Région Grand Est)
Le Département de la Lozère
Le Département du Tarn
Pierre Morel-A-l'Huissier, député de Lozère
Michèle Manoa et Robert Aigoïn, Conseillers départementaux du canton du Collet de Dèze (48)
Sophie Pantel et Francis Courtès, Conseillers départementaux du canton de Saint Etienne du Valdonnez (48)
Guylène Pantel et Denis Bertrand, Conseillers départementaux du canton de Florac (48)
Laurence Beaud et Bernard Palpacuer, Conseillers départementaux du canton de Langogne (48)
La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (48)
La commune de Rezonville (57)
La commune de Collias (30)
La commune de Lacroix-Barrez (12)
La commune de Moissac Vallée Française (48)
La commune de Saint Martin de Lansuscle (48)
La commune de Gorges du Tarn Causses (48)
La commune de Pied de Borne (48)
La commune du Pont de Montvert – Sud Mont Lozère (48)
La Commune de Sainte Cécile d'Andorge (30)
La commune de Saint Etienne Vallée Française (48)
La commune de Mont Lozère Goulet (48)
La commune de Ventalon en Cévennes (48)
La commune de Saint Germain de Calberte (48)
La commune de Saint Urcize (15)
La commune de Verrières (12)
Le Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Aubrac (12)
Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (09, 12, 30, 48)
Les syndicats du bâtiment FFB (30 et 48) et CAPEB (30, 48, 52)
La Fondation du Patrimoine nationale et délégation de la Lozère
L'association « Maisons Paysannes de France », nationale et délégation de la Lozère
Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement CAUE (48), (30), (54) et Soane et Loire
ADEFPAT et Peter Ulrich : Cabinet FACT
Les associations « Artisans Lauziers Calcaire », ALC (12 et 48) et « Artisans des Schistes Lozériens », ASL (48)
Association des Métiers du Patrimoine (48)
L'association FAIRE (30)
Le comité des Fêtes de Montoulieu
SCIC Le Relais de l'Espinas et l'association « Epi 2 Mains » et le Café-restaurant « Le Relais de l'Espinas »
The Dry Stone Walling Association of Great Britain
International Terraced Landscape Alliance (ITLA)
EURL Schistes Rocher

